

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune d'Incourt

Le 15 avril 2025

Consultation villageoise n°3 - Opprebais

Le 10 avril 2025, à l'espace Corlier

Compte rendu de la séance

Participants :

- Pour les **citoyens** : **18 personnes**
- Pour les **mandataires communaux (4)** : Benoît MALEVÉ (Bourgmestre), Stéphane LEBRUN (échevin), Joseph TORDOIR (échevin) et Genevière OTTOUL (échevine)
- Pour le **bureau d'études (/)** : /
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Julien APERS (Agent traitant) et Caroline DEGRAEF
- Excusé(e) : Sophie PARISSE (échevine)

Annexes :

Annexe 1 : PPT de présentation

Annexe 2 : Résultats de la consultation

Ordre du jour

1. ACCUEIL ET PRESENTATION
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
3. PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC D'AGORA
4. CONSULTATION PAR THEMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDEES
5. APPEL A CANDIDATURE POUR LA CLDR

1. Accueil et présentation

Le Bourgmestre, Benoit Malevé et l'échevin en charge du développement rural, Joseph Tordoir, souhaitent la bienvenue aux citoyens, tout en les remerciant pour leur participation.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa troisième ODR.

Ensuite, ils présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cèdent la parole.

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

1. L'opération de développement rural... c'est quoi ?

Les agents de développement FRW rappellent le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La **Commune** et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La **population**, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la **Commission Locale de Développement Rural**.
 - L'organisme d'accompagnement **FRW**, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La **Wallonie**, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsidés) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sélectionné, **AGORA**, sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et des projets concrets pour le développement d'Incourt. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises
- Il est précisé que le bureau d'études est chargé de réaliser une évaluation de la précédente Opération de Développement Rural. Par ailleurs, toutes les informations concernant votre ODR se trouvent sur le site internet du PCDR www.odrincourt.info.

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

2. PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC D'AGORA

Les agents de la FRW présentent le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- CADRE BATI- DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE
- CADRE NATUREL – CONTRAINTES ET POTENTIALITES
- LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

3. CONSULTATION PAR THEMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDEES

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (15 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 10 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec des sous-questions. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie à Incourt** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, ...)
- **Travailler, se déplacer, consommer à Incourt** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, ...)
- **Vivre ensemble à Incourt** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, ...)

Afin d'aider les participants à formuler leurs remarques, chaque case reprise sur les panneaux invitera les personnes à formuler des commentaires qui débiteront par :

Continuer à...

Plus de ...

Moins de ...

Commencer à ...

Arrêter de ...

Toutes les 15 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

En annexe, vous trouverez le résumé du diagnostic et des idées de projets des habitants par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ».

Les éléments de diagnostic du bureau d'études d'AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

4. APPEL A CANDIDATURE POUR LA CLDR

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la nouvelle ODR sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quarts de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.



La FRW insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population d'Incourt (village, genre, secteur professionnel et associatif...).

Concrètement, tout habitant d'Incourt peut poser sa candidature jusqu'au 18 mai 2025. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité. Toutes les informations et le formulaire de candidature se retrouvent sur le site www.odrincourt.info.

Etapes de mise en route de l'élaboration
Consultations de la population

➤ **Réunions d'info-consultations villageoise :**

- **Incourt :** mardi 25 mars, 19h30 – Maison de village d'Incourt
- **Piètrebais :** Mercredi 02 avril, 19h30 – Salle communale de Piètrebais
- **Opprebais :** Jeudi 10 avril, 19h30 – Espace Corlier
- **Sart-Risbart :** Mardi 15 avril, 19h30 – Maison de village de Sart-Risbart
- **Roux-Miroir :** Jeudi 24 avril, 20h00 – Maison de village de Roux-Miroir
- **Gilmes :** Lundi 28 avril, 19h30 – Maison de village de Gilmes

➤ **Consultation du secteur associatif :** Mardi 06 mai, 19h30 – Centre du Patrimoine et de la Ruralité

→ Du 25/03/25 au 06/05/25

Etapes de mise en route de l'élaboration
Consultations de la population

➤ **Enquête en ligne (version papier disponible) :** ouverte jusqu'au 15 mai

www.odrincourt.info



Etapes de mise en route de l'élaboration
Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Un lieu de dialogue, de propositions, d'avis et de co-construction !

- **Organe consultatif** officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max)
- **Moteur du processus participatif** lié au PCDR, elle joue le rôle de relais entre la population et les élus. **Commission qui remet des avis** pour aider la Commune dans ses choix pour le développement du territoire et la mise en œuvre des projets
- Un **Règlement d'Ordre Intérieur**
- **4 réunions par an** obligatoires
- **Suivi de la participation :** courriers de relance une fois par an aux membres en défaut + appel à candidatures si nécessaire

CANDIDATURE
Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

- <https://www.odrincourt.info/dev-enez-membre-cldr.html>
- **Candidature papier à remettre à M. DECART de l'Administration communale**

Le Secrétariat,

Le Bourgmestre,

L'Echevin,

La Fondation Rurale de Wallonie

Apers

Julien APERS

M

Benoit MALEVE

Joseph TORDOIR

Joseph TORDOIR



INCOURT

Administration communale



ODR d'INCOURT

Bienvenue aux consultations citoyennes – Opprebais

*A vous la
parole !*

10 avril 2025



Ordre du jour

1. L'opération de développement rural...
c'est quoi ?
2. Le diagnostic du territoire
3. Vos réactions et vos premières idées de
projets
4. Appel à candidature pour la CLDR

1. L'opération de développement rural... c'est quoi ?



Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

L'accompagnement de la FRW et l'Opération de Développement Rural



La Fondation Rurale de Wallonie



UN ORGANISME PRIVÉ,
INDÉPENDANT
ET
PLURALISTE

EN CHARGE DE MISSIONS
DE SERVICE PUBLIC
(CONVENTION CADRE
AVEC LA RÉGION
WALLONNE)

PRÉSENT POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES
RÉGIONS RURALES DE
WALLONIE,
PAR L'ENCADREMENT DES
PROJETS ÉCONOMIQUES,
SOCIAUX, CULTURELS ET
ENVIRONNEMENTAUX



L'équipe FRW en Brabant-Hesbaye

BUREAU SITUÉ À LOUVAIN-LA-NEUVE



Martine Gilles

Responsable d'équipe et agent référent pour Ittre et Les Bons Villers



Nicolas Bosmans

Responsable d'équipe adjoint et agent référent pour Rebecq et Court-St-Etienne



Caroline Degraef

Agent appui



Marie Burette

Agent référent pour Héléciné, Villers-la-Ville et le GAL Pays 4 Bras



Simon De Paepe

Agent référent pour Beauvechain et Chastre



Laetitia Lamarcq

Agent référent pour Perwez et le GAL Culturalité



Julien Apers

Agent référent pour Incourt et Sombreffe



Diane Colson

Agent référent pour Grez-Doiceau et Gembloux



Manon Nuyt

Agent de développement

Une opération de développement rural ?



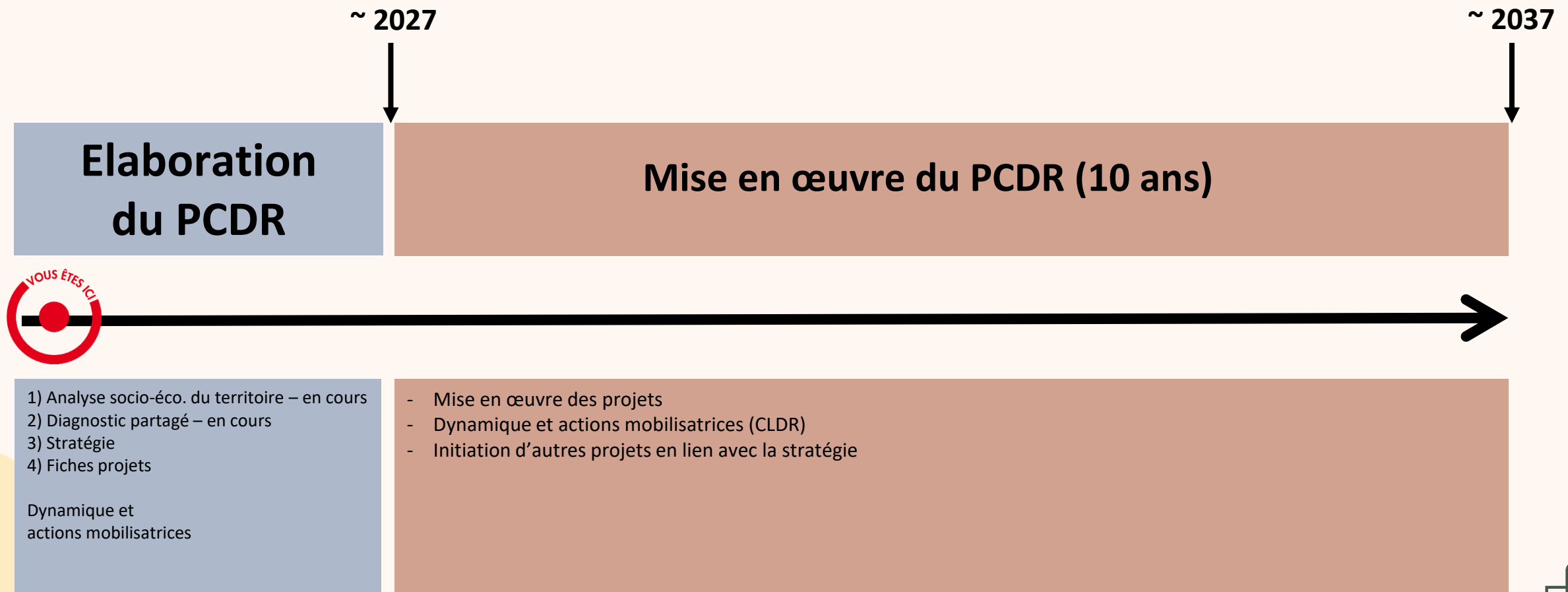
ODR = Opération de Développement Rural

- **Processus participatif** qui vise à mettre en œuvre un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) à l'échelle du territoire communal

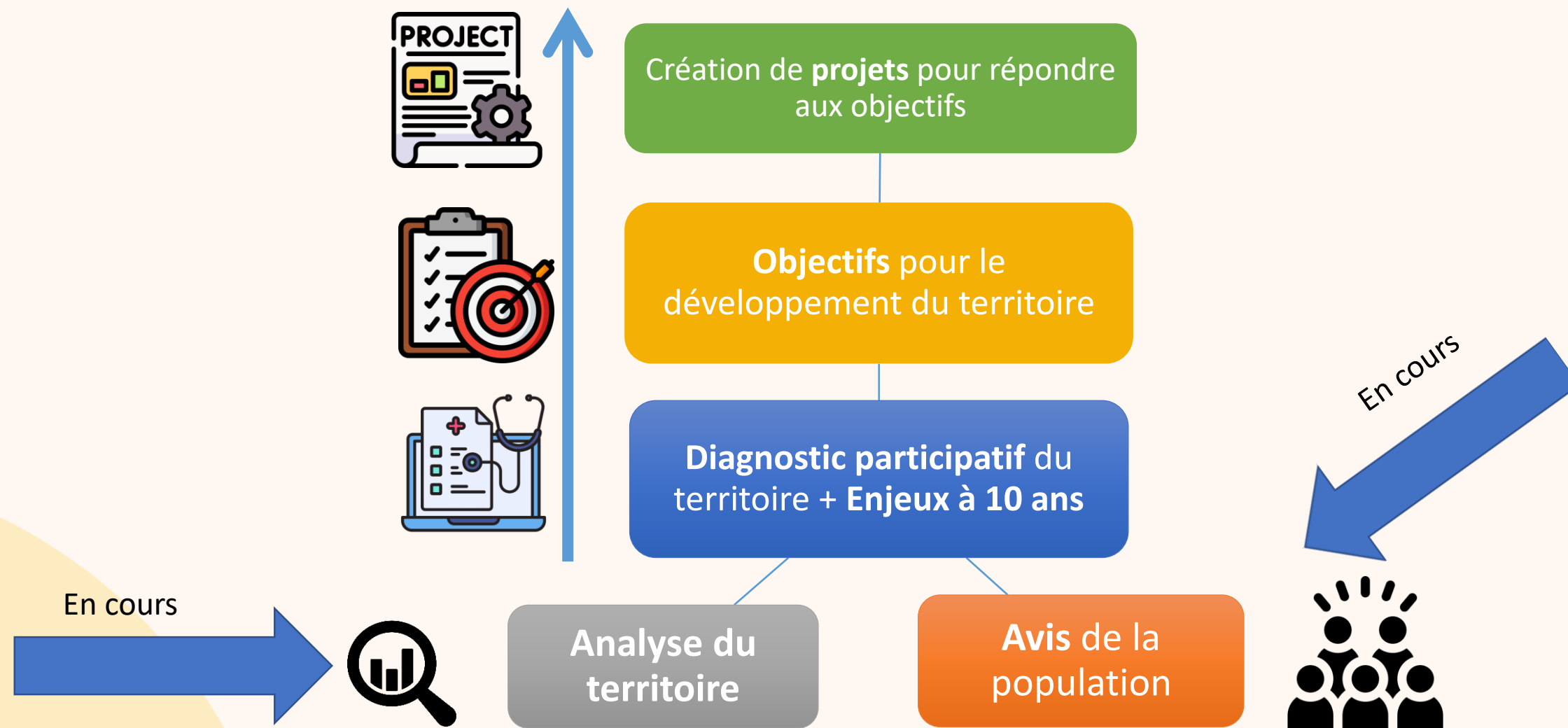
PCDR = Programme Communal de Développement Rural

- **Outil communal** → pour un projet global et durable
- Fixe des **objectifs clairs** à atteindre (stratégie) et des réalisations concrètes à entreprendre (**+/- 30 projets**) pour les 10 ans à venir
- **Mobilisation et participation** : le processus est accompagné par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- **Moyens financiers** : la Wallonie finance certains projets définis jusqu'à 80% de subsides

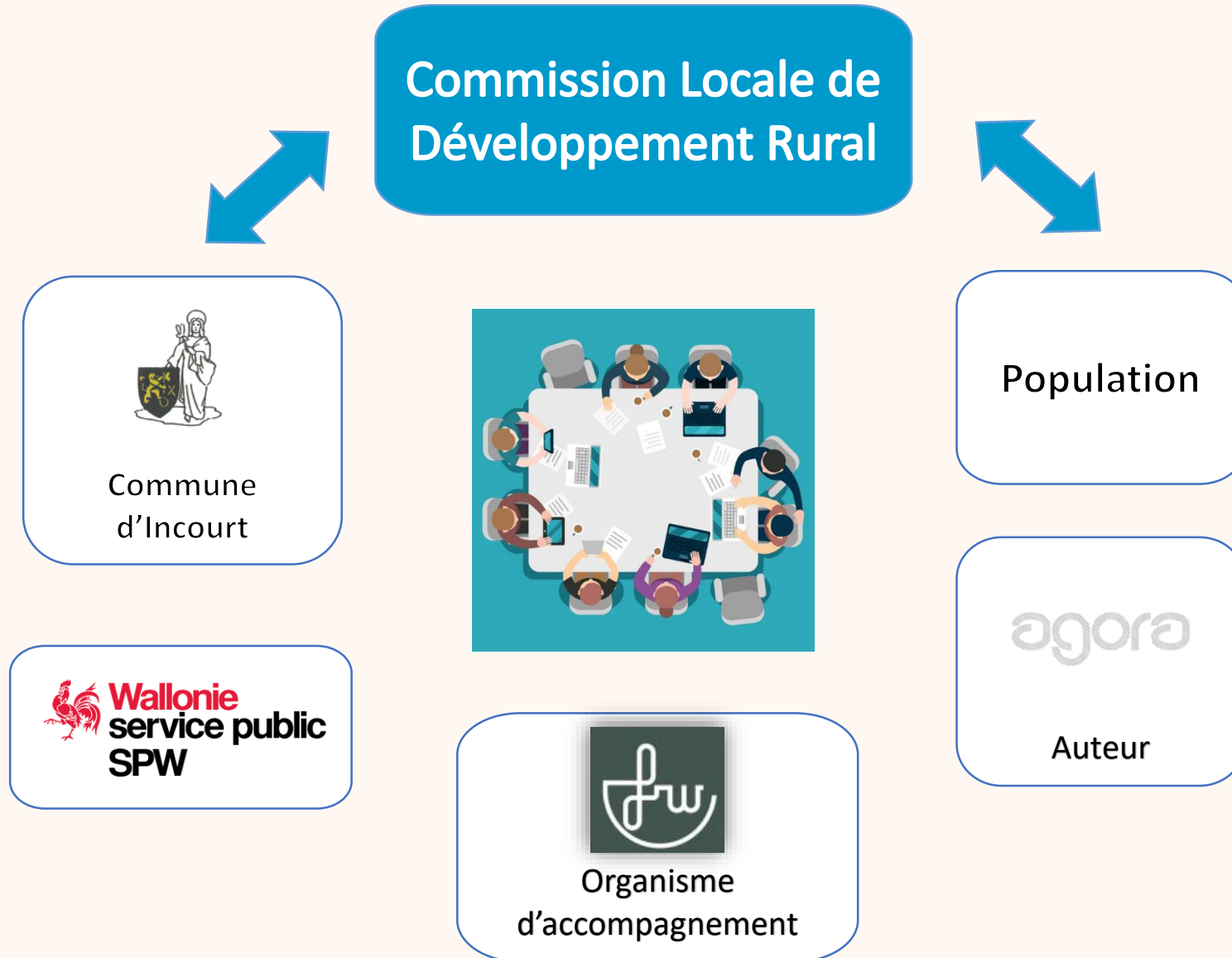
PCDR en élaboration



L'ÉLABORATION D'UN PCDR : FONCTIONNEMENT



Les principaux acteurs de l'ODR



Un site spécifiquement dédié à votre ODR



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'INCOURT

ACTUALITÉS UNE ODR, C'EST QUOI ? COMMENT M'IMPLIQUER ? DOCUMENTS UTILES CONTACT

Les actualités de l'ODR

Bienvenue sur le site de l'Opération de Développement Rural
de la Commune d'Incourt

Mise en place et gestion d'un site
dédié à l'Opération de Développement
Rural

>> <https://www.odrincourt.info/>

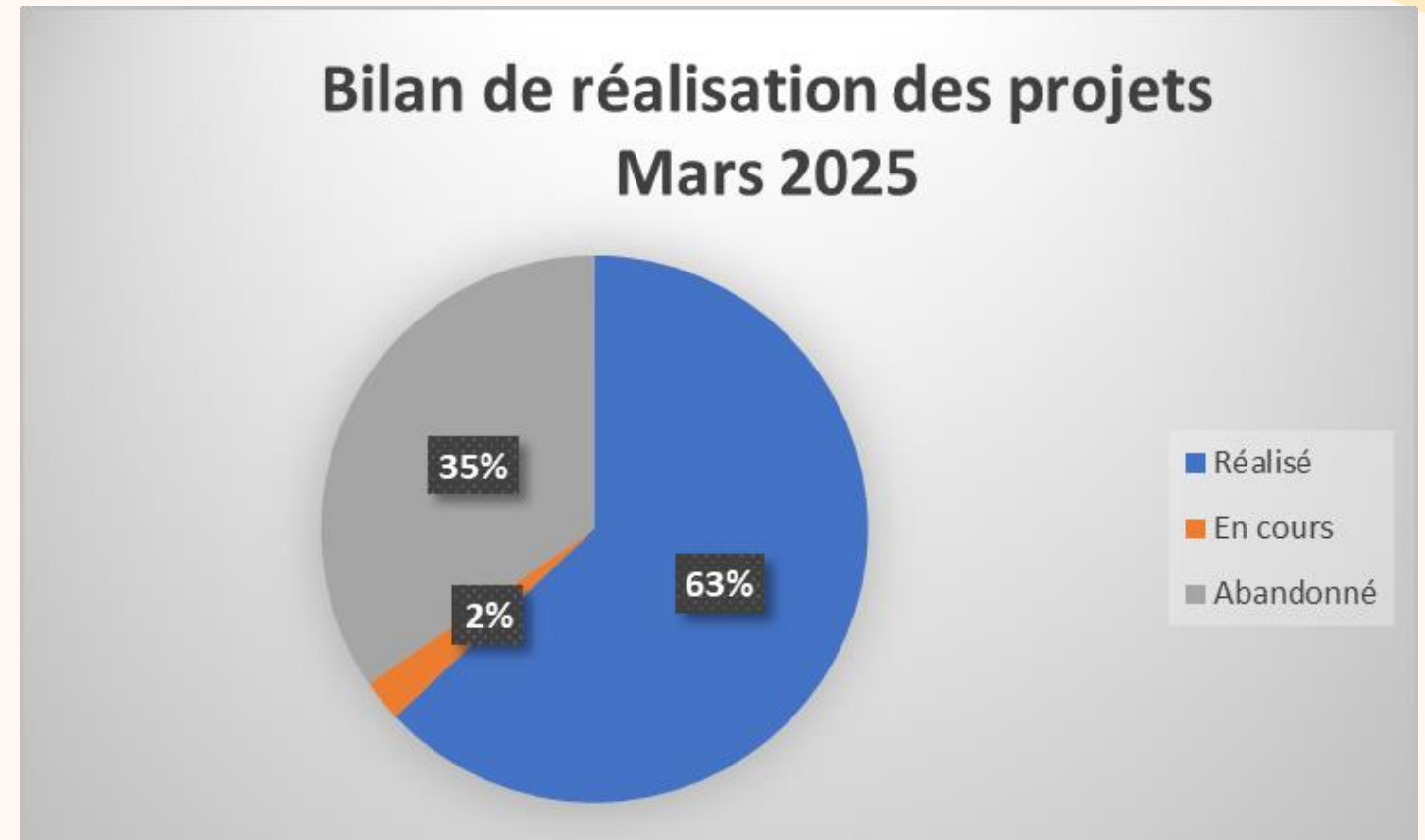
Bilan de l'ODR précédente



Bilan factuel de la 2^e ODR - Mise en œuvre du 2^e PCDR

Période allant de 2010 à 2025 - On peut constater que sur les 81 projets du PCDR :

- 51 projets ont été réalisés ;
- 2 projets sont en cours de réalisation ;
- 28 projets ont été abandonnés.



Bilan factuel de la 2e ODR - Mise en œuvre du PCDR

Etat des demandes de convention (financement) en développement rural:

Intitulé	Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)
Transincourtoise Phase 3	€ 1.059.276,46	€ 908.843,45	SPW	€ 741.294,00		€ -		€ -
Aménagement du cœur d'Incourt	€ 1.048.158,03	€ 723.040,56	SPW	€ 519.139,00	Province du Bra	€ 30.000,00	TEC	€ 16.120,00
Maison de l'entité à Incourt	€ 1.544.868,05	€ 454.698,62	SPW	€ 347.401,00	Province du Bra	€ 521.557,00		€ -
Opprebais création d'une maison rurale	€ 2.004.680,58	€ 1.094.942,40		€ -		€ -		€ -
Opprebais acquisition stratégique et 4 logements tremplin	€ 1.068.853,03	€ 666.958,25		€ -		€ -		€ -

Bilan subsides obtenus				
	Total investi	DR/PWDR	Autres subsidants	Commune
Totaux (€)	6.725.836,15 €	3.848.483,28 €	2.175.511 €	701.841.87 €



Exemples de vos projets



La Transincourtoise



Le Centre du Patrimoine et de la Ruralité



Le cœur de village d'Incourt



Espace Corlier



Moulin Gustot

Autres exemples de projets

2. Le diagnostic du territoire





COMMUNE D'INCOURT

agora

FRW

ELABORATION DU PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

*Consultations villageoises **OPPREBAIS** et hameau de **SART-RISBART***

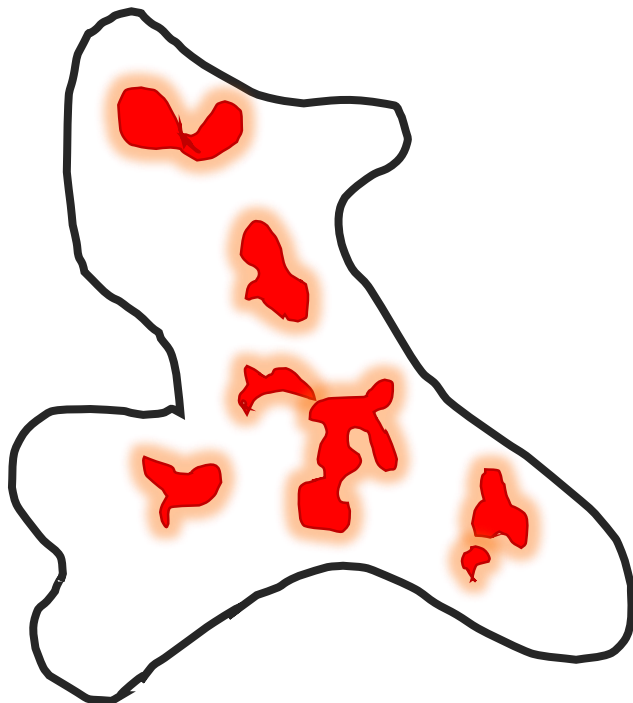


PRESENTATION GENERALE

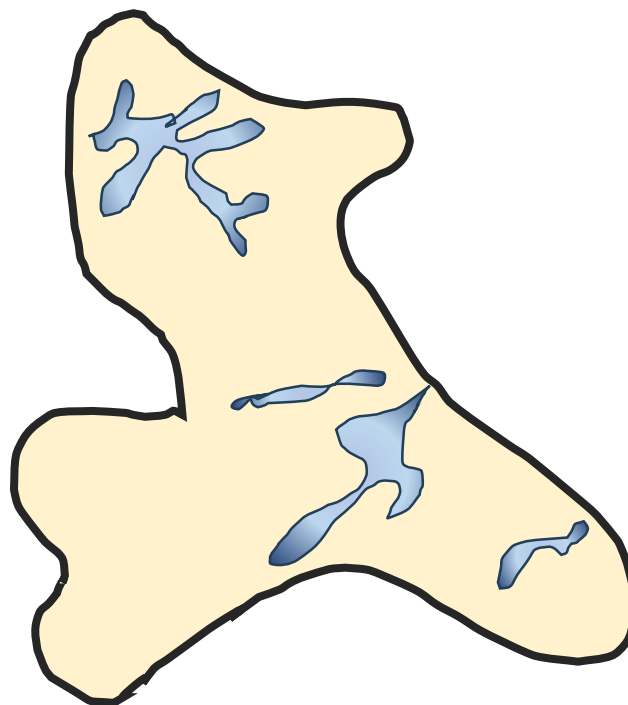
Les thématiques analysées : l'environnement naturel et physique, la dimension sociale et économique, la mobilité, la gestion du territoire public, la dimension humaine, etc...

Cette présentation regroupe les différentes dimensions en 3 cadres:

CADRE BATI- DIMENSION
HUMAINE ET SOCIALE



CADRE NATUREL – CONTRAINTES
ET POTENTIALITES

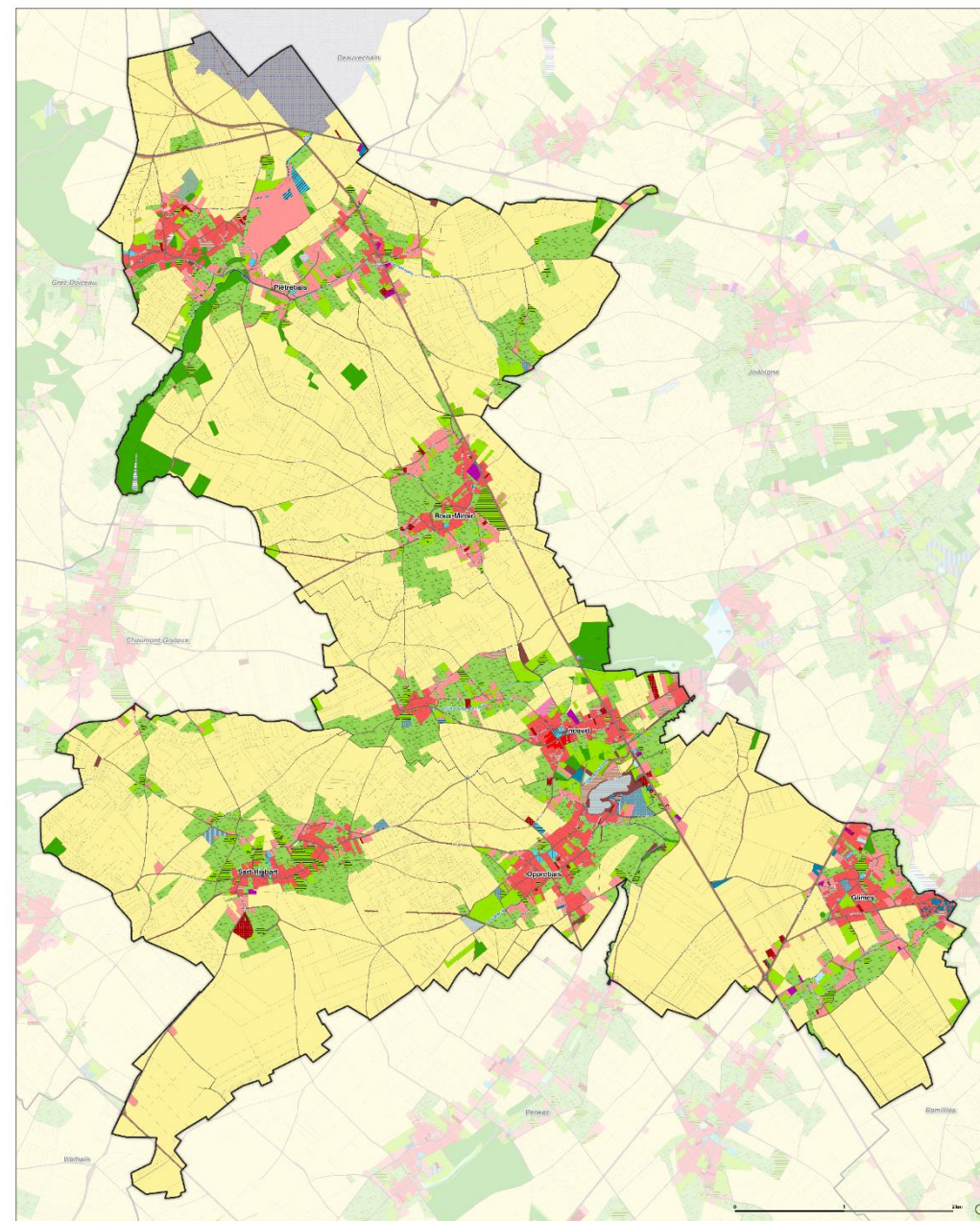
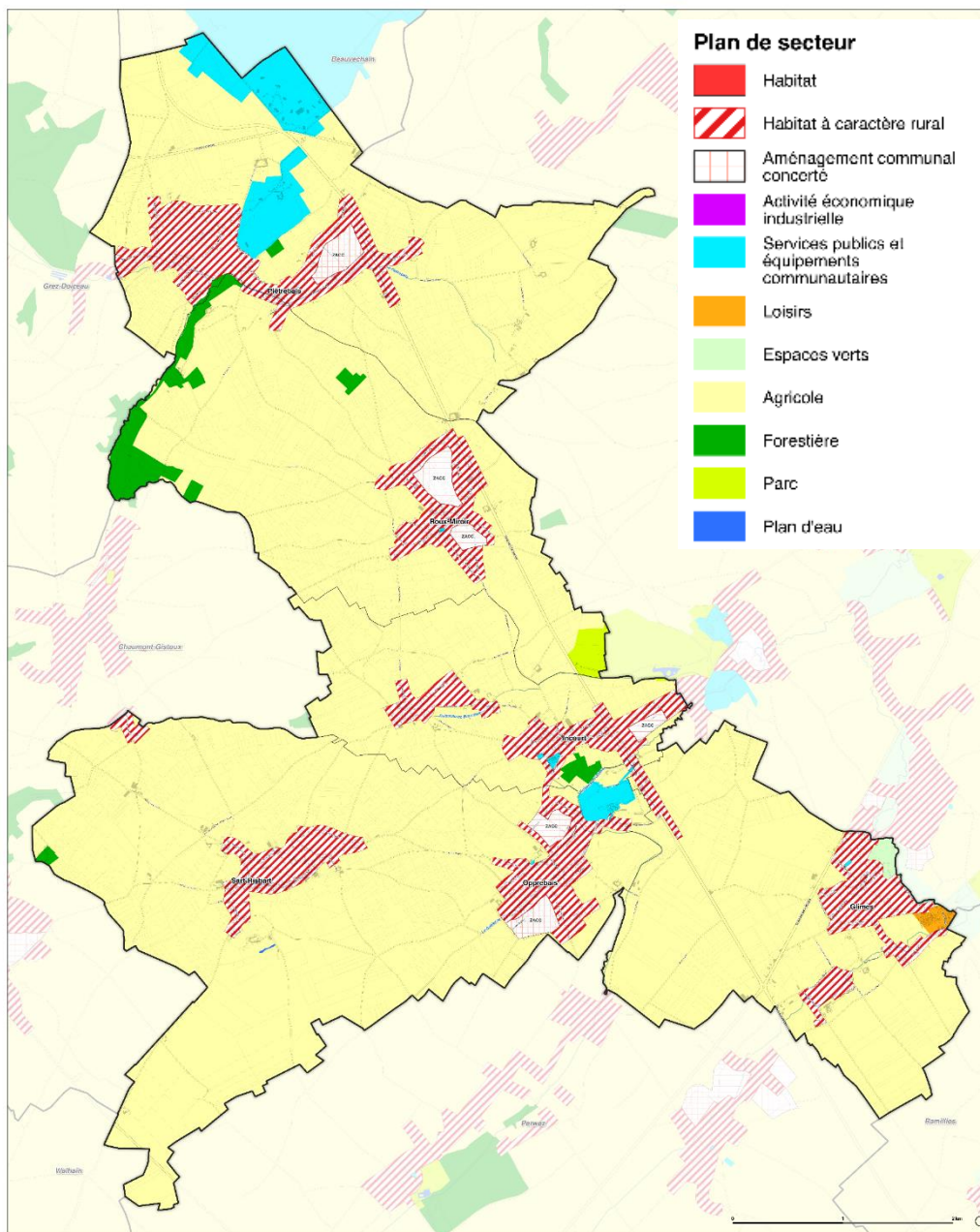


LES CONNEXIONS -
LA MOBILITE

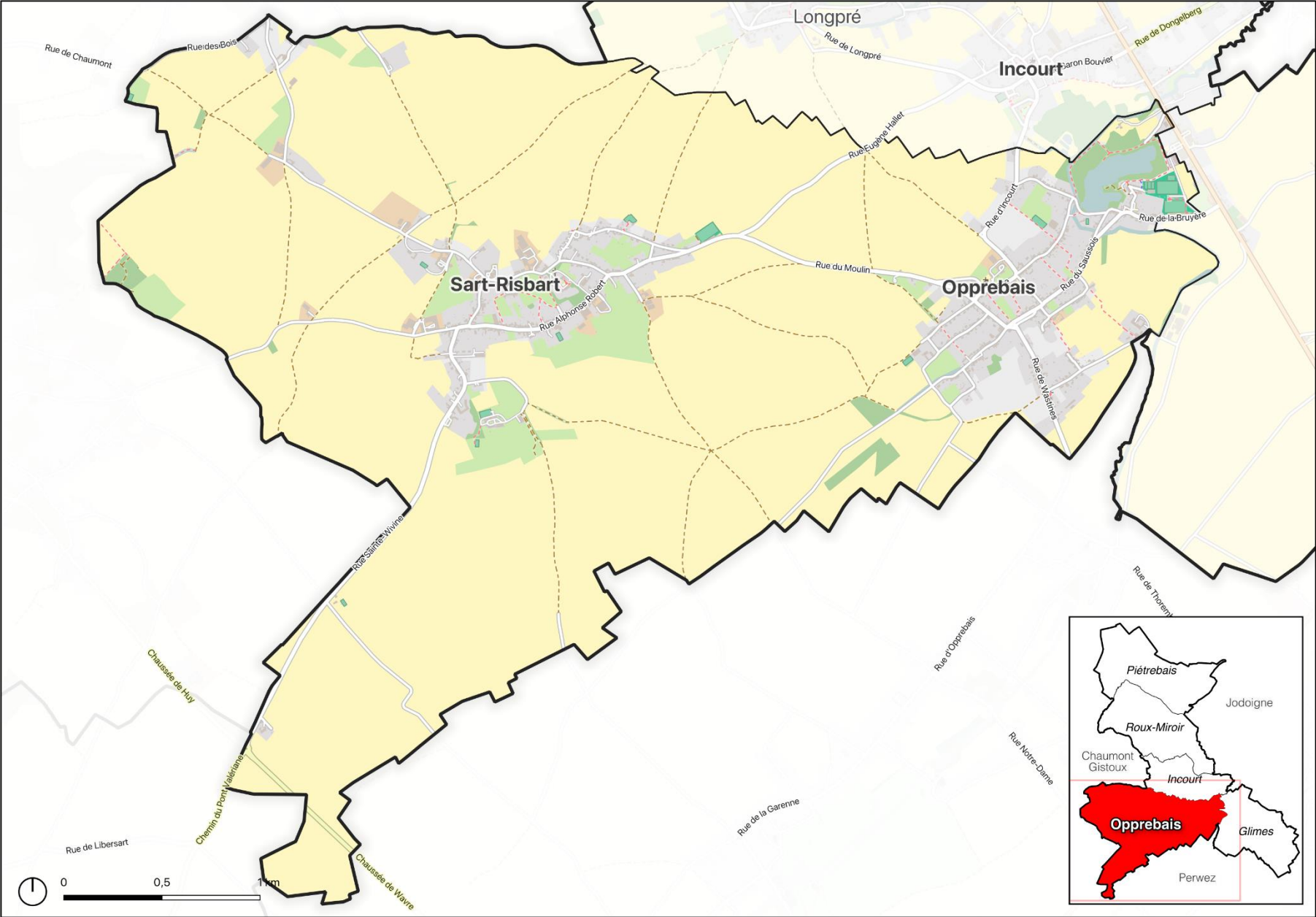


PRESENTATION GENERALE

- Une identité résolument rurale, préservée et hautement qualitative en terme de cadre de vie
- Depuis 30 ans les Programmes communaux de Développement rural - PCDR ont contribué au renforcement du milieu rural

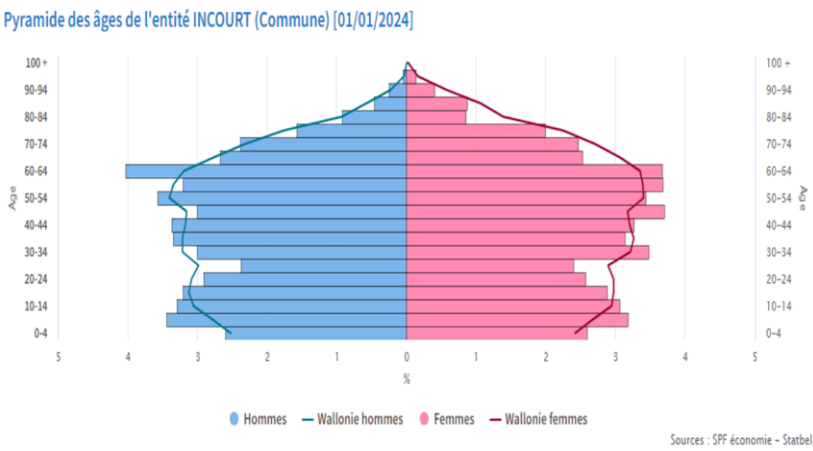
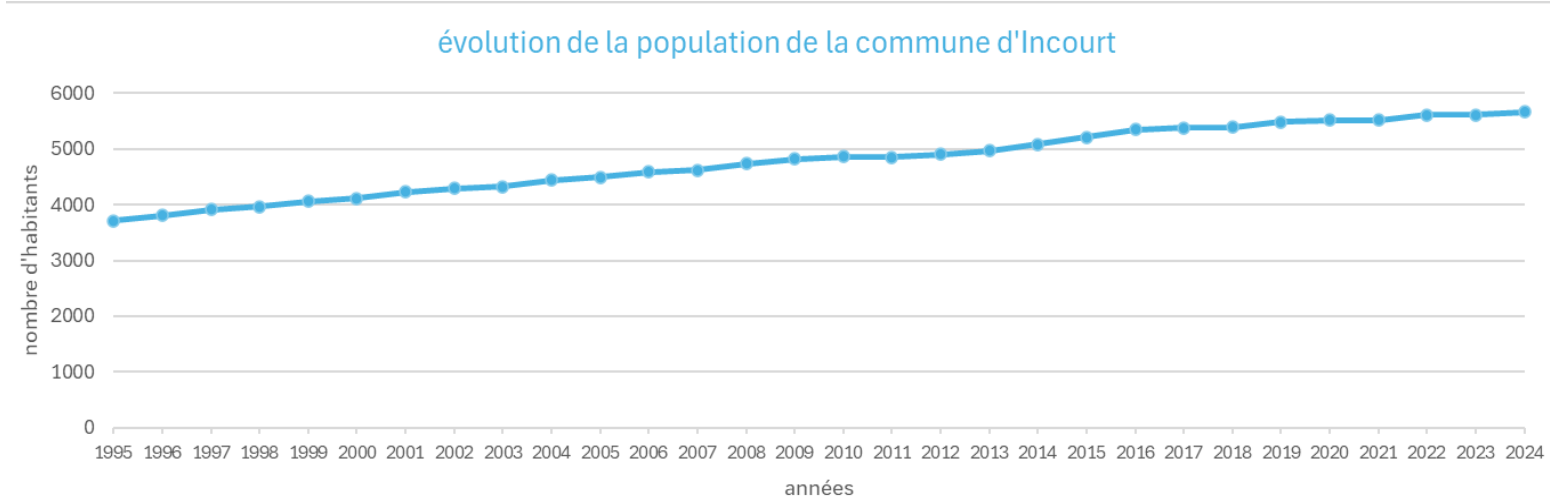


PRESENTATION GENERALE

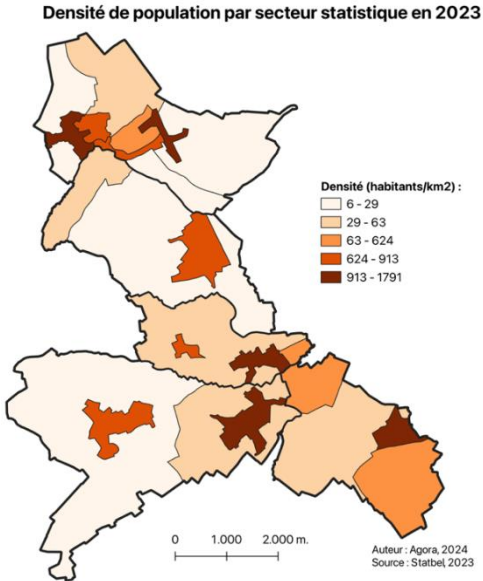


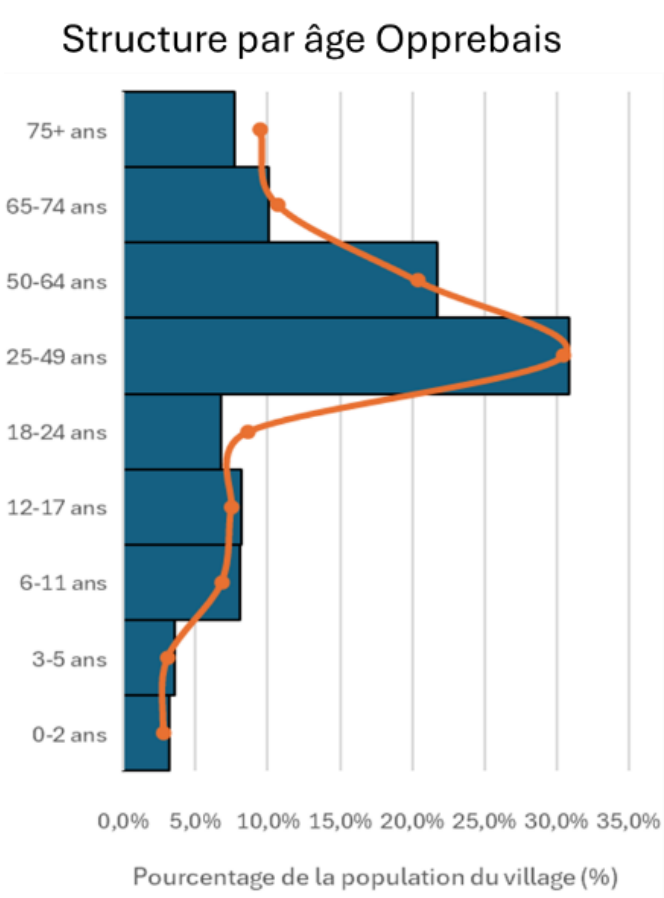
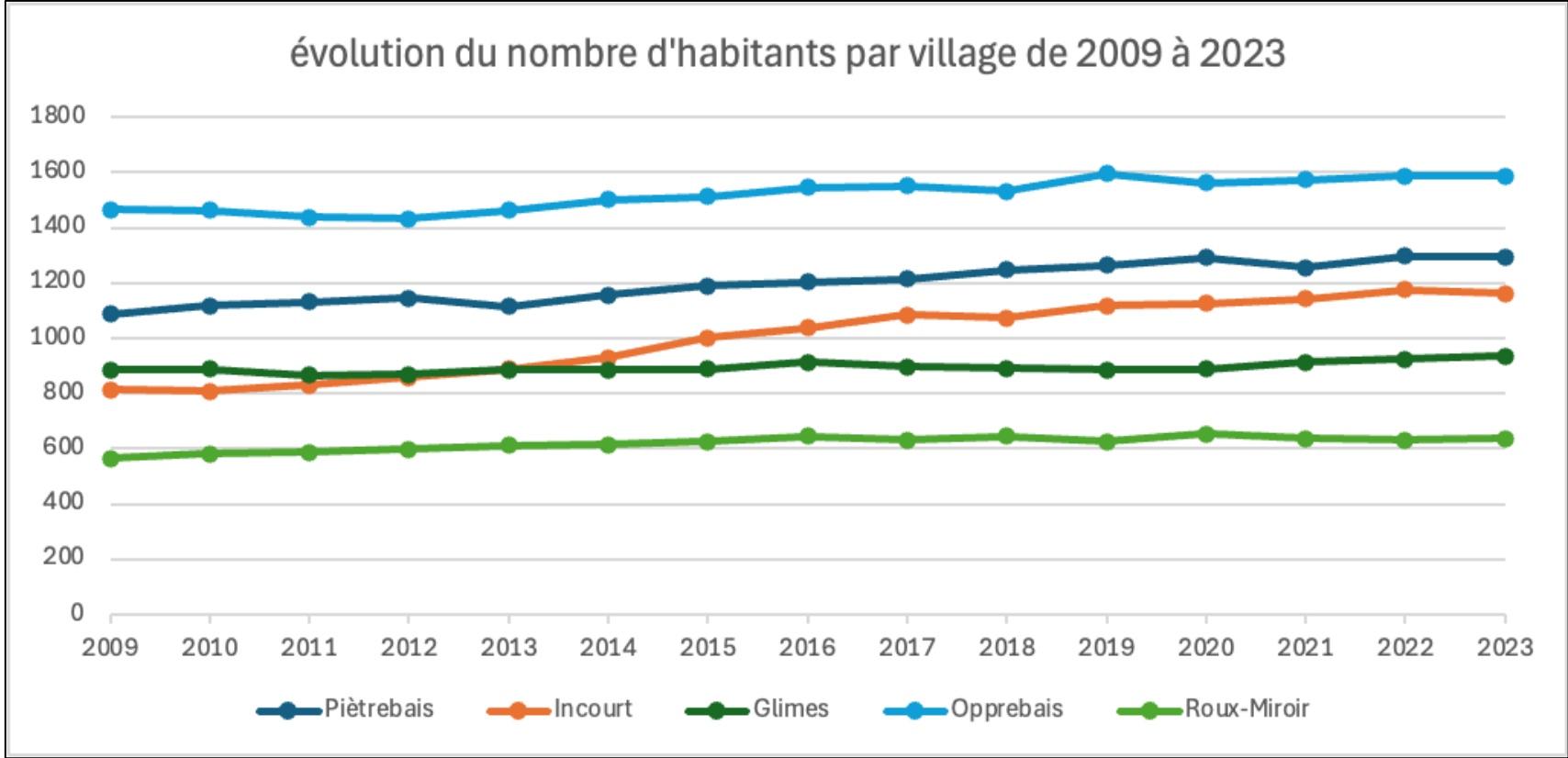
CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

Au 1 janvier 2024, la commune comptait 5.662 habitants.



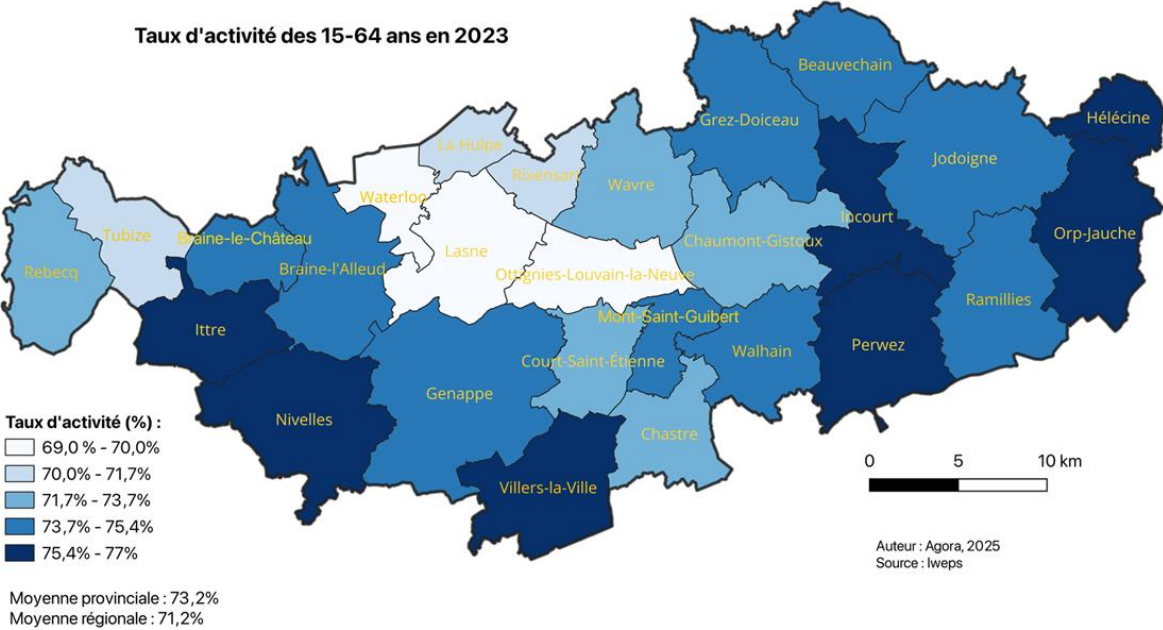
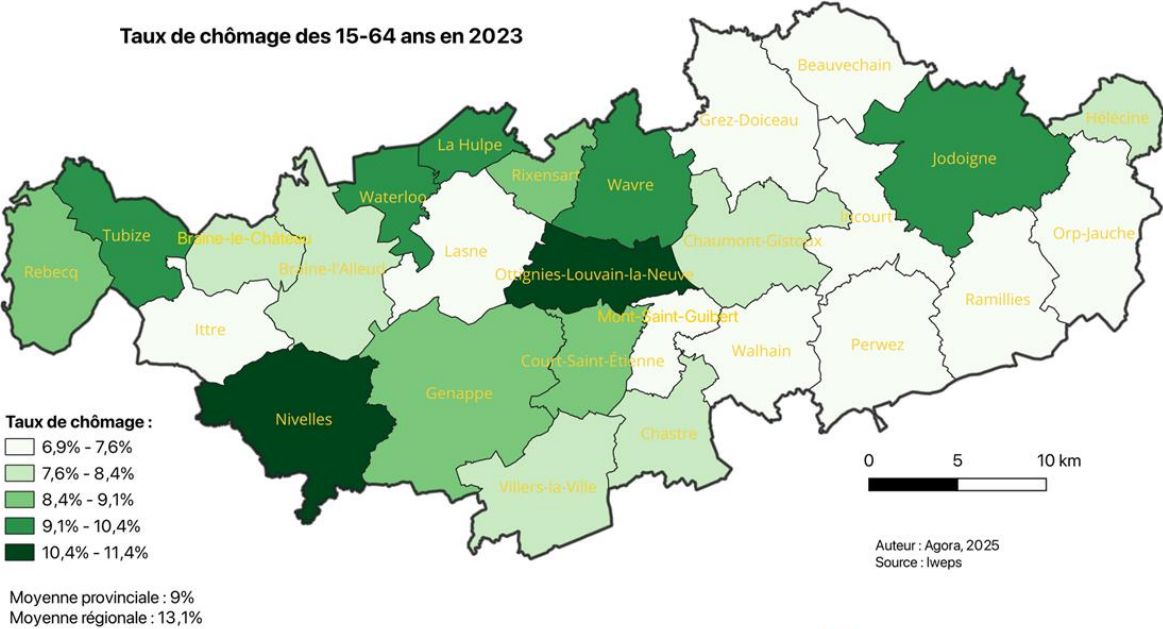
	2024	2041 (linéaire)	2041 (IWEPS)	Taux de croissance (linéaire)	Taux de croissance (IWEPS)
Population	5.662	6.827	7.195	+20,7%	+21,6%
Nombre de ménage	2.351	2.901	2.817	+23,4%	+19,8%





CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

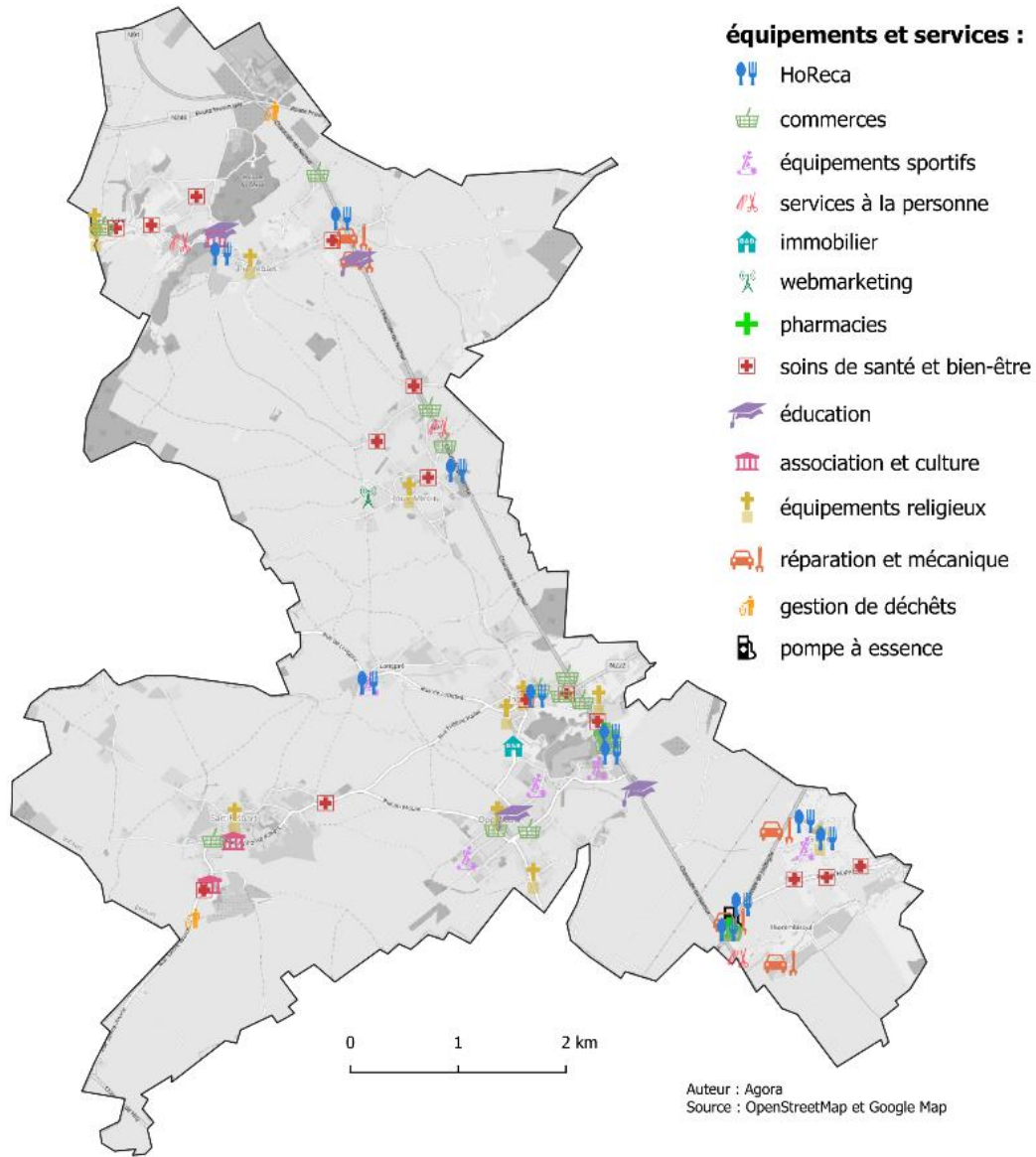
- Taux de chômage faible : 7,3 %
- Moyenne provinciale : 9%
- Moyenne en Région wallonne: 13,1% en 2023



CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

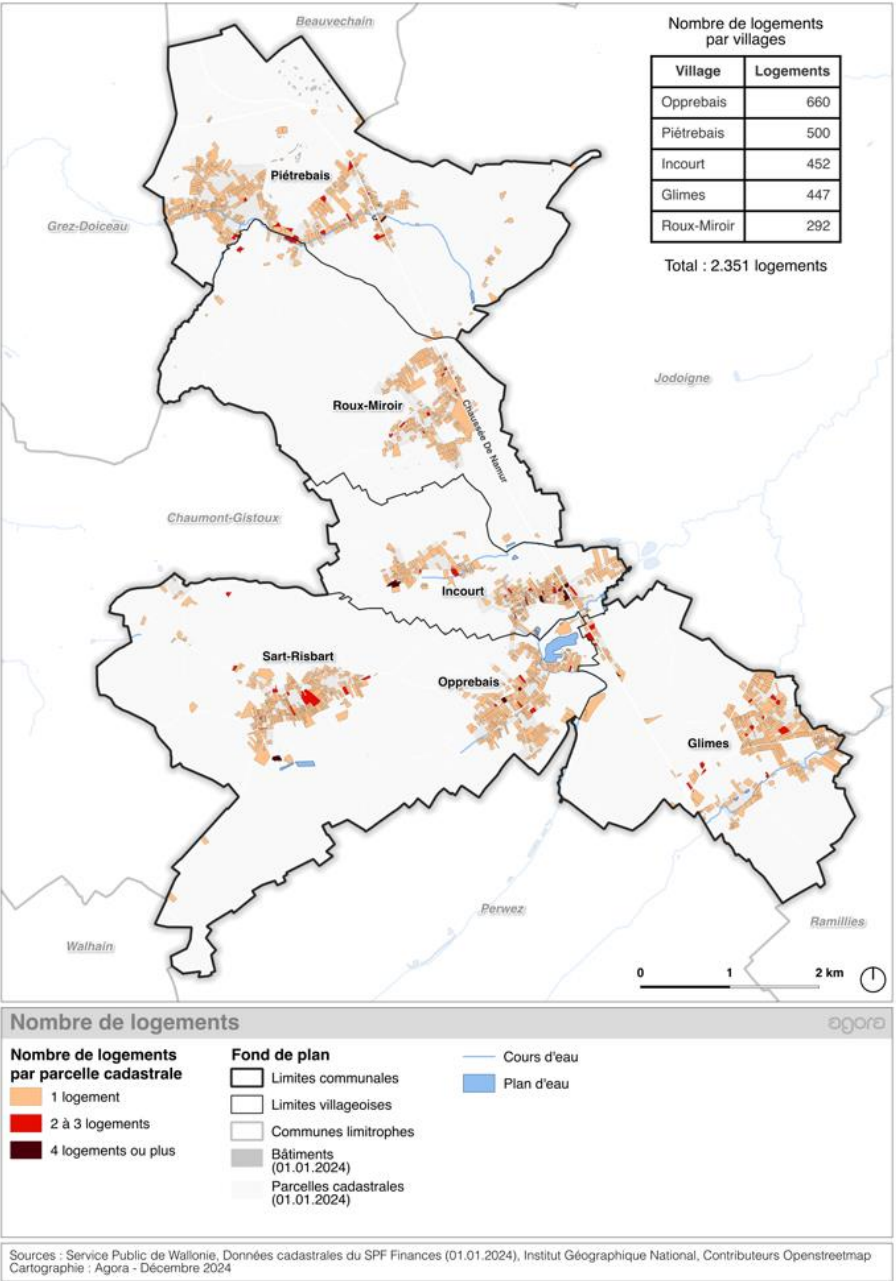
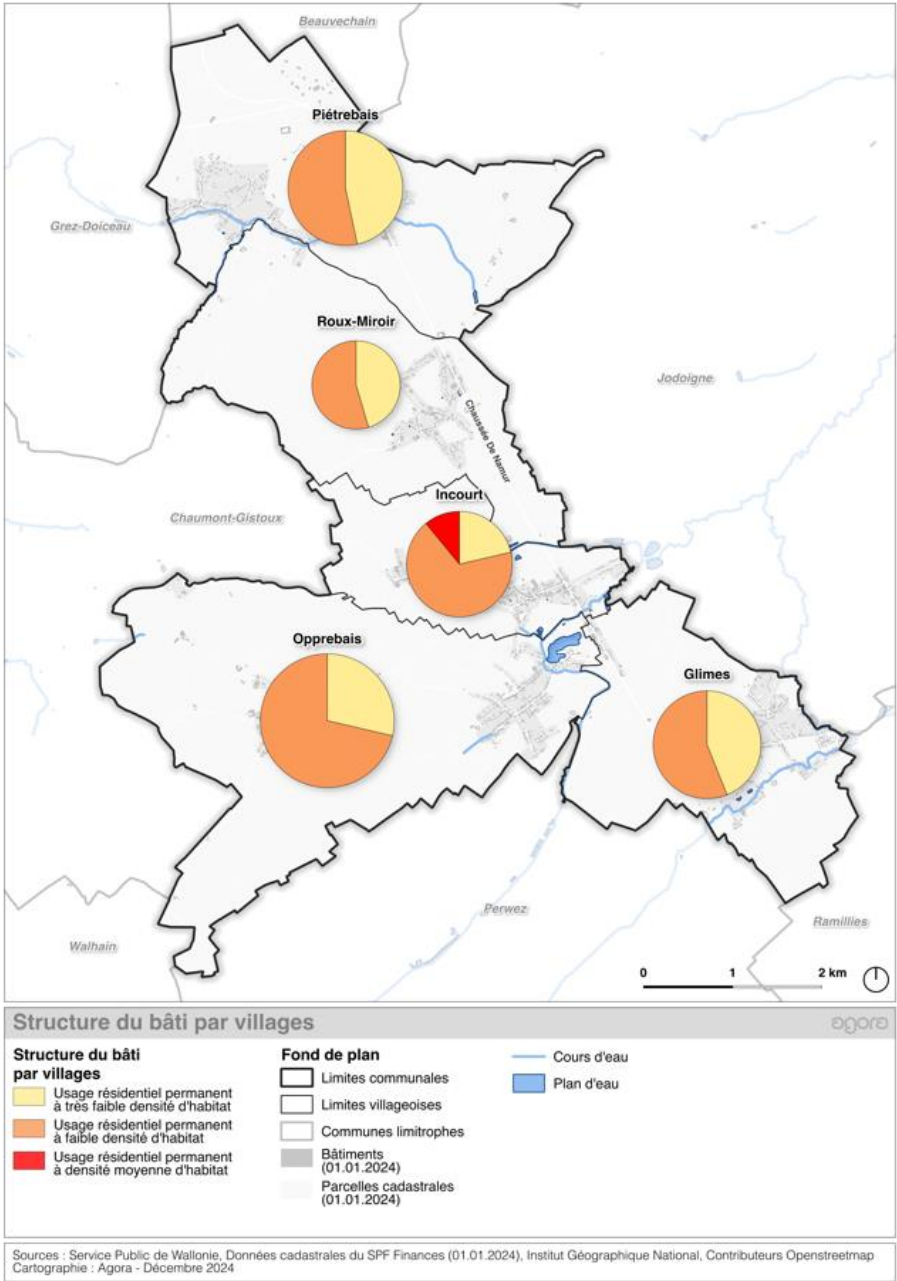
Équipements et services	Nombre recensé
HoReCa	11
Commerces	18
Équipements sportifs	5
Services à la personne	4
Immobilier	1
Webmarketing	1
Pharmacies	2
Soins de santé et bien-être	15
Éducation	4
Association et culture	3
Équipements religieux	11
Réparation mécanique	5
Gestion des déchets	2
Pompe à essence	1
Total	83

équipements et services de la commune d'Incourt en 2025

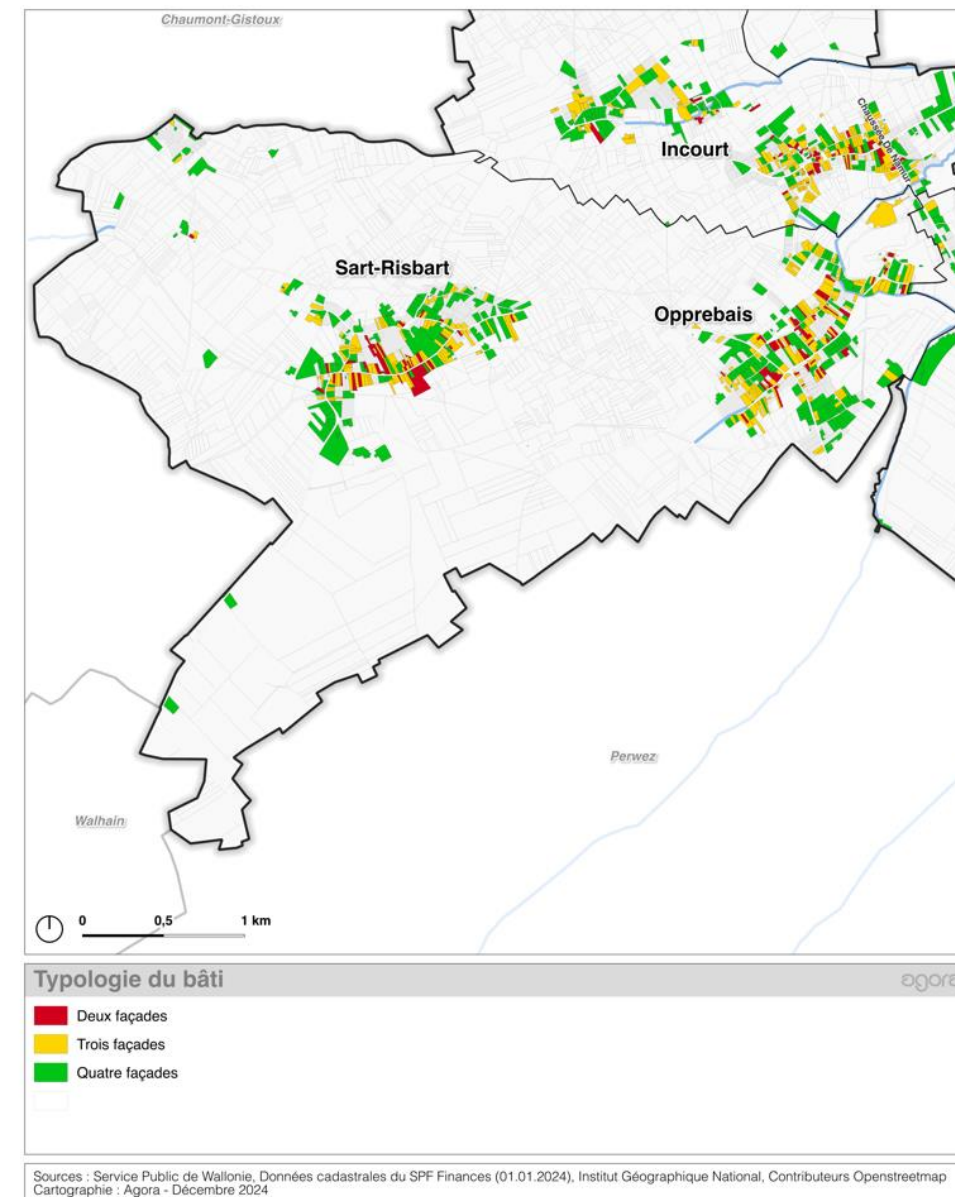
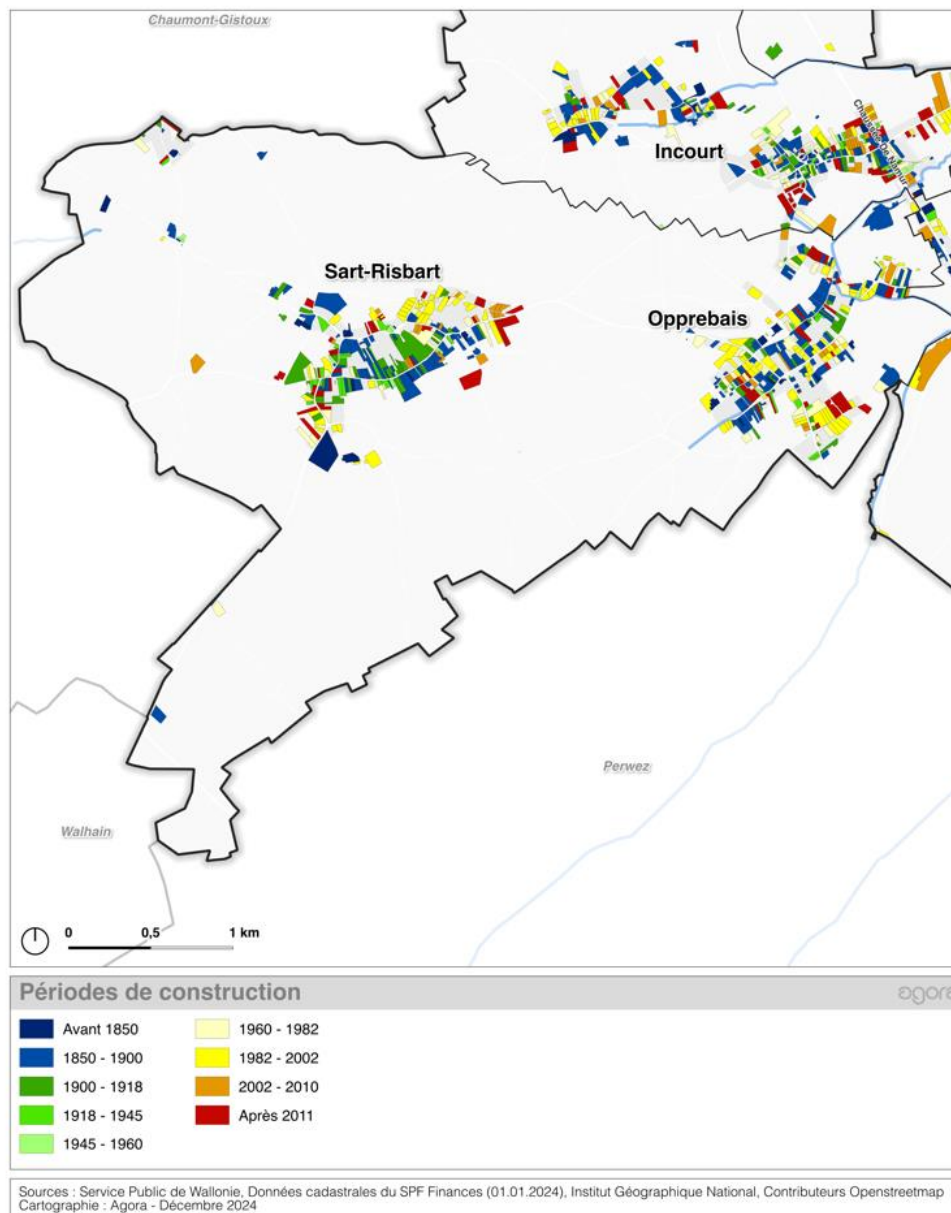


CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

- Le développement résidentiel est marqué par un équilibre entre des développements récents à faible densité et des noyaux historiques plus compacts.
- Cette structuration influence les enjeux en matière de gestion du foncier, d'intégration architecturale et de préservation du cadre rural.
- Taux d'urbanisation relativement modéré comparé aux pôles urbains plus denses.

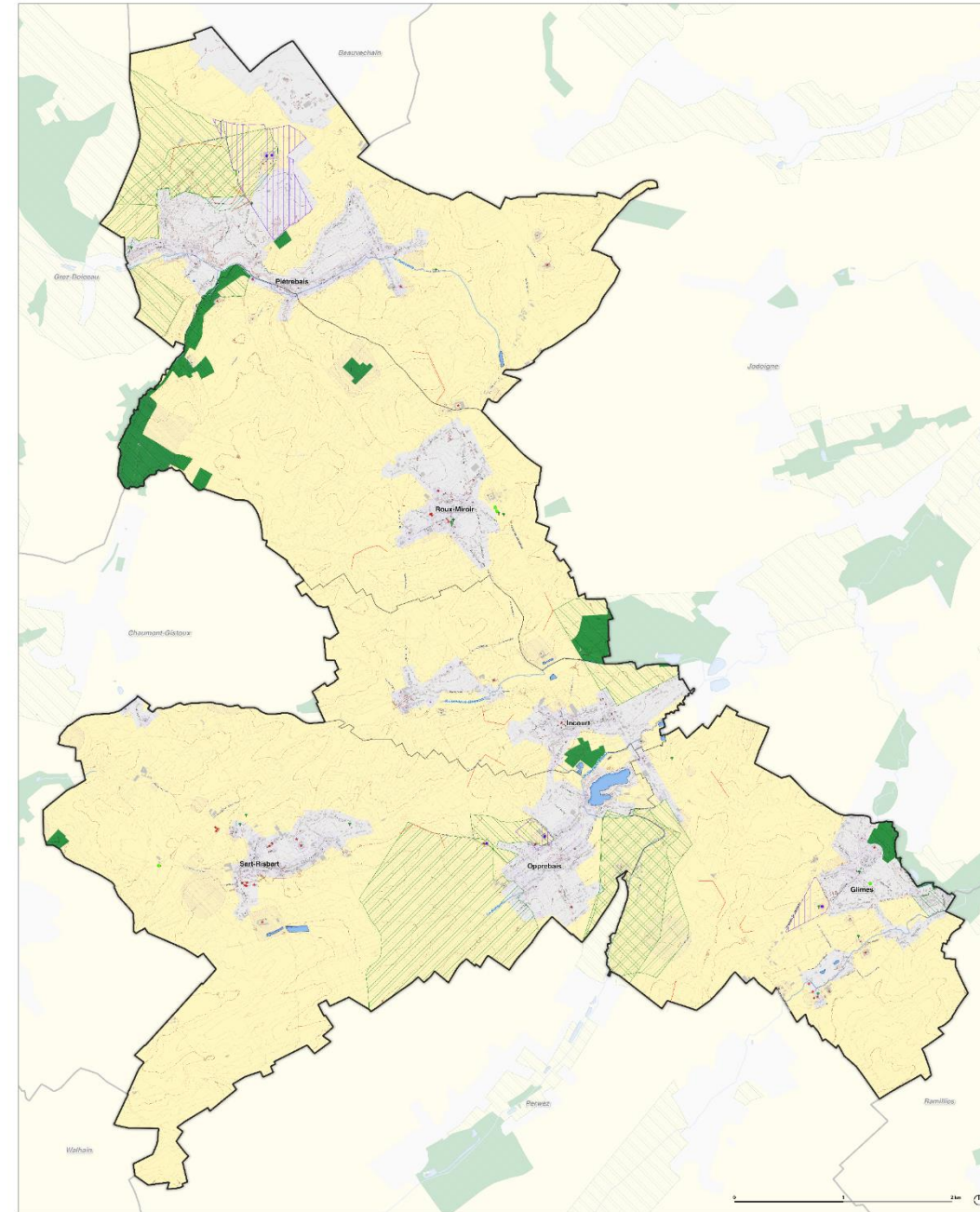


- **Mixité** entre habitat traditionnel dense et développements plus récents en habitat individuel.
- Le **centre historique** est marqué par une proportion significative de maisons mitoyennes et semi-mitoyennes (deux à trois façades), qui s'alignent le long des axes principaux.
- En périphérie, les **quartiers résidentiels** développés ces dernières décennies sont majoritairement composés de **maisons individuelles à quatre façades** implantées sur des parcelles relativement vastes.



CADRE NATUREL - DIMENSION PHYSIQUE

- Une **présence très marquée des terres agricoles**,
- Quelques **périmètres d'intérêt paysager**



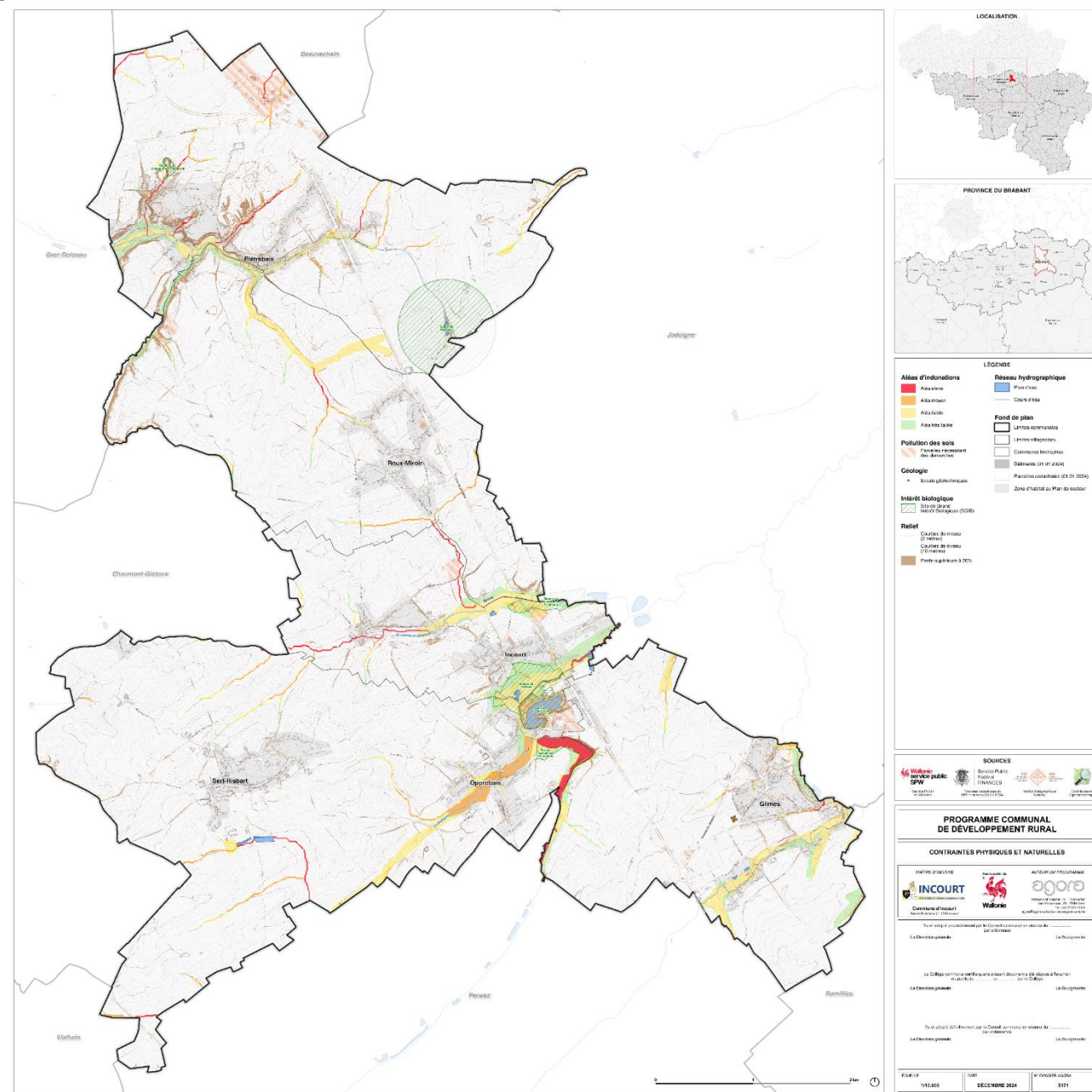
CADRE NATUREL - DIMENSION PHYSIQUE

De manière générale, le relief en plateaux de la commune d'Incourt est assez peu accidenté, à l'exception des vallées creusées par le **réseau hydrographique**.

- **le ruisseau de l'Orbais (4.532 m)**
- le Roberniu (3.715 m) en partie voûté
- Le ruisseau de Brombais (2.003 m)
- le Piétrebais (2.688 m)
- le Thorembais (2.158 m).
- la Grande Gette (466 m), cours d'eau non-navigable de 1ere catégorie.

Divers points d'eau :

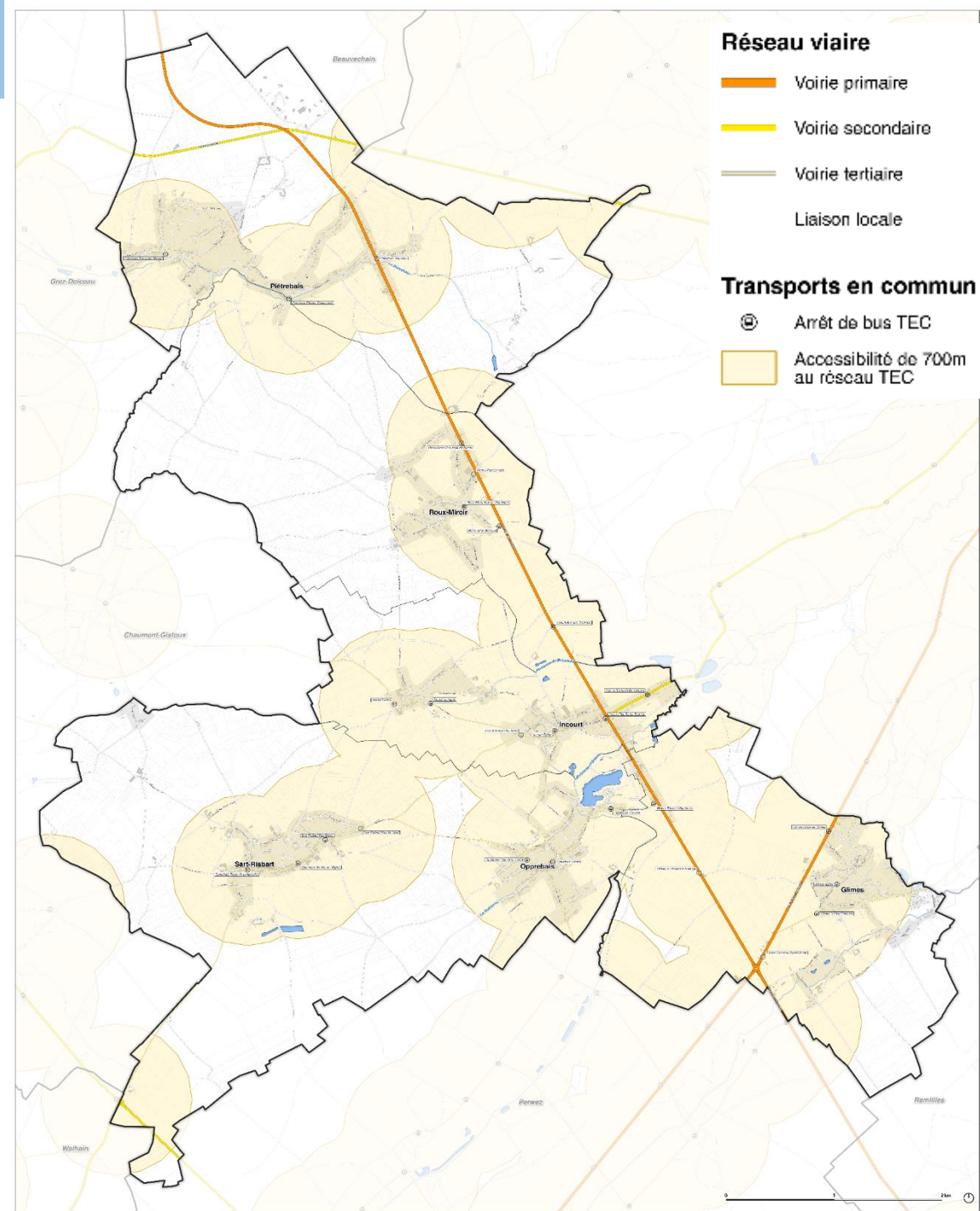
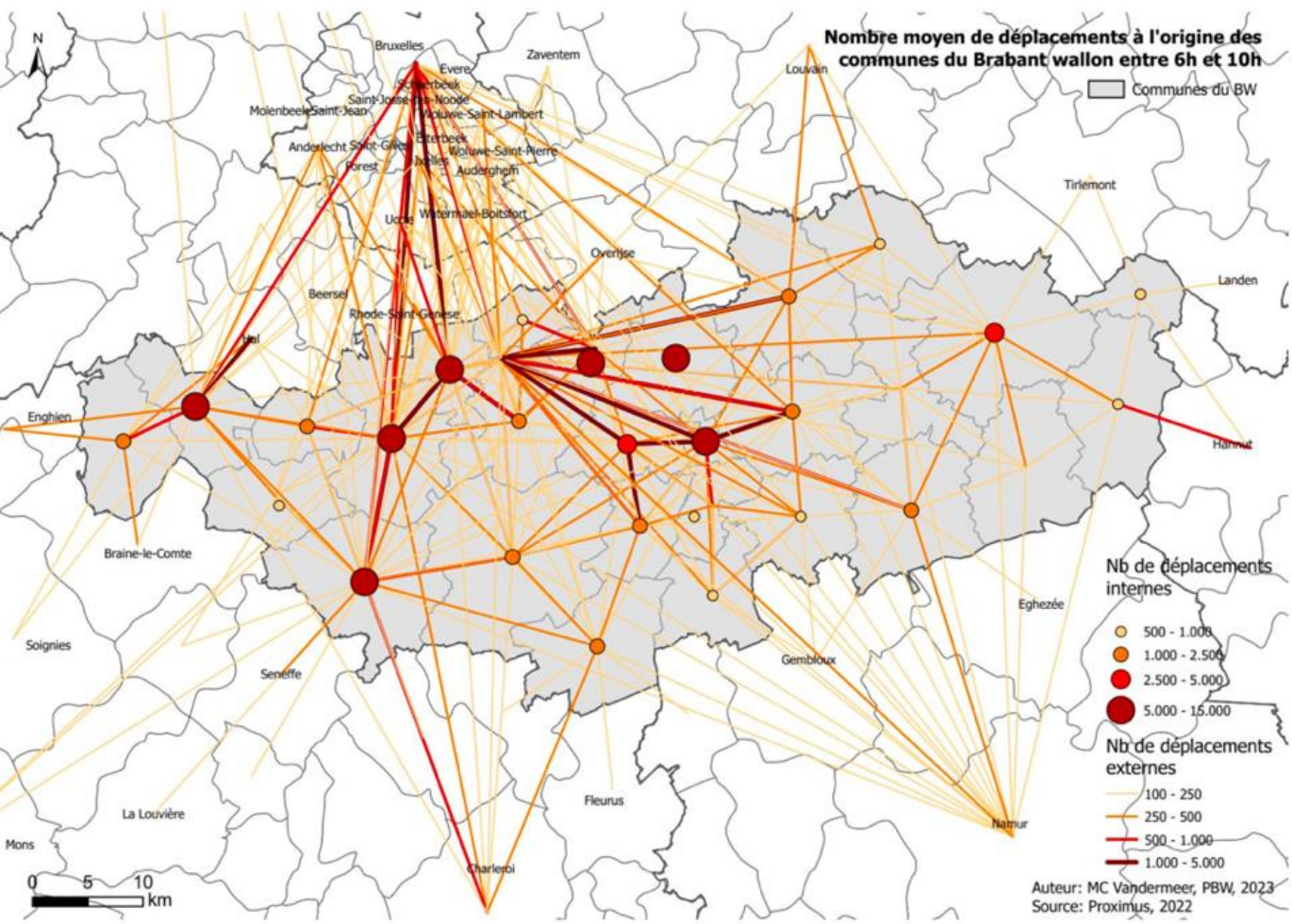
- Le plan d'eau de la carrière inondée d'Opprebais ;
- Un plan d'eau au hameau d'Alliébroux, en aval de la source du Piétrebais, à Roux-Miroir, et qui joue le rôle de tampon en période de crue ;
- Un plan d'eau le long du Brombais, au niveau de Dongelberg
- Des étangs privés à Glimes.



LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

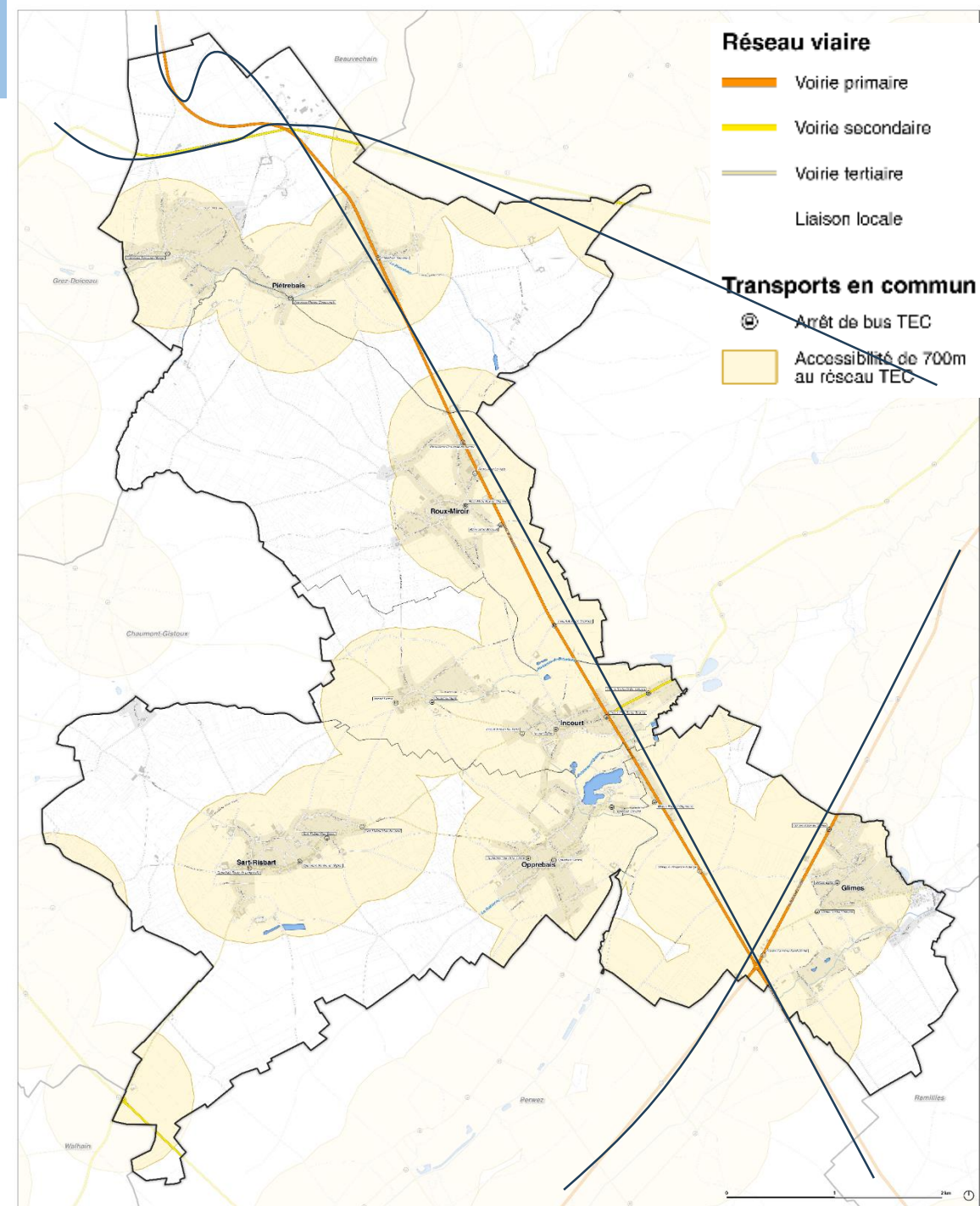
En 2021, **plus de 85 % des trajets domicile-travail s'effectuent en voiture**, un chiffre légèrement en hausse par rapport à 2014.

+ Diminution de l'usage des transports en commun et du covoiturage

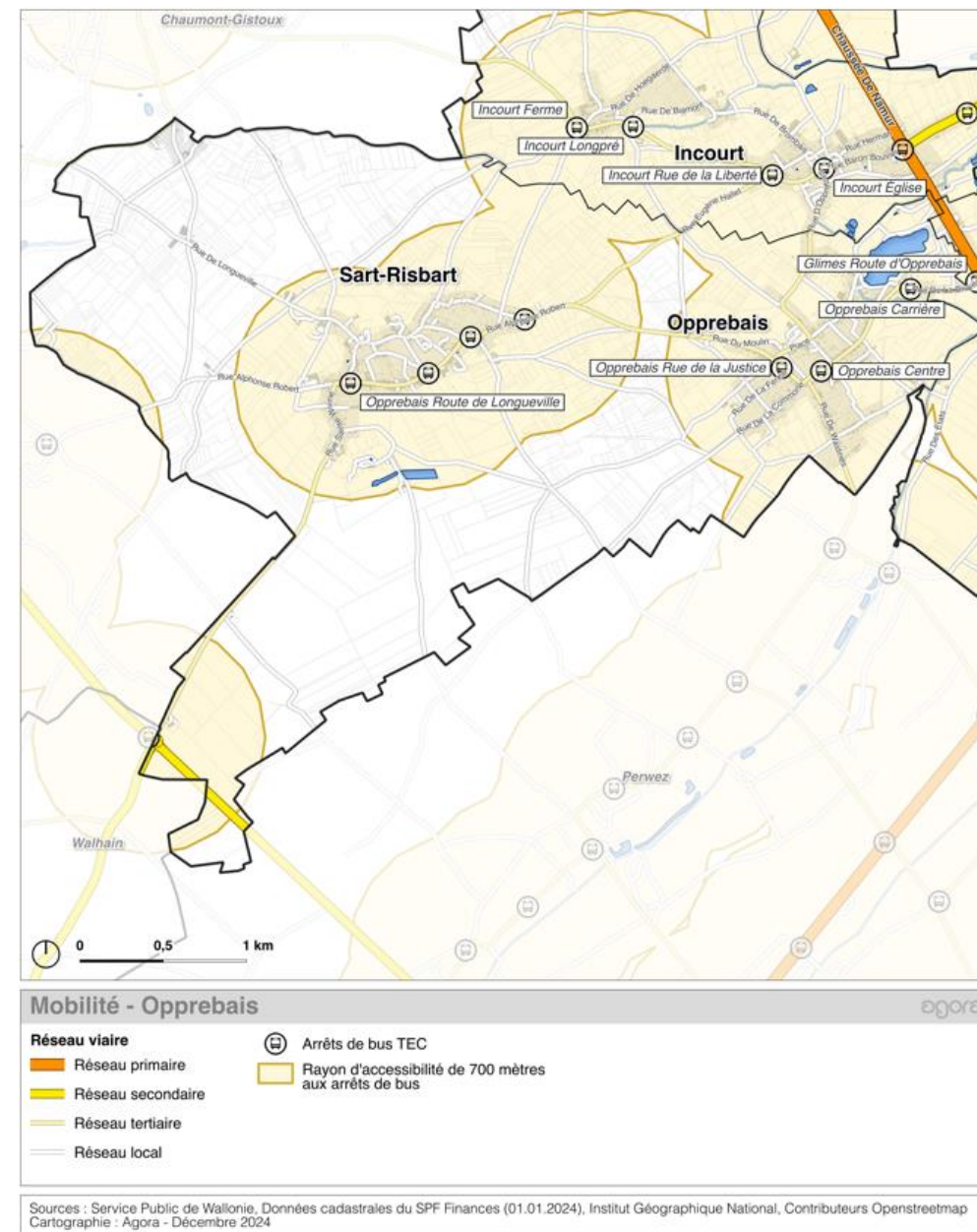


LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

- **Une forte dépendance à la voiture** : 85 % des trajets domicile-travail se font en voiture, avec peu de déplacements internes.
- **Une diversité des destinations** : les flux se répartissent vers plusieurs pôles régionaux (Jodoigne, Perwez, Wavre) sans polarisation marquée.
- **Un réseau routier structurant** : la Chaussée de Namur (N91) et d'autres axes secondaires assurent une bonne accessibilité régionale.
- **Un réseau cyclable en place mais à sécuriser** : des itinéraires existent à différentes échelles (nationale, régionale, locale) mais nécessitent des aménagements pour assurer une continuité et une meilleure sécurité.



- Opprebais bénéficie d'un accès direct à la **Chaussée de Namur**, un axe structurant qui permet des déplacements rapides vers Wavre et Jodoigne. Cette connexion favorise une forte mobilité en voiture, avec une accessibilité régionale bien développée.
- Le **réseau local assure une bonne desserte interne**, notamment en direction d'Incourt et des autres villages de la commune.
- L'offre en transports en commun repose sur **plusieurs arrêts de bus TEC**, notamment sur la Chaussée de Namur et autour du centre du village.



*Merci Pour Votre
Attention*

10/10/2011



3. Vos réactions et vos premières idées de projets



Comment allons-nous travailler ?



Durée et matériel



75 minutes - 3 thématiques : 1 thématique par panneau

Le cadre de vie

Travailler, se déplacer et consommer

Vivre ensemble



Travail en sous-groupes – 45'

Une table = un panneau

- Alimenter le contenu
- Discuter et échanger
- Prendre connaissance des apports des autres
- Valider ou non les apports



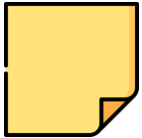
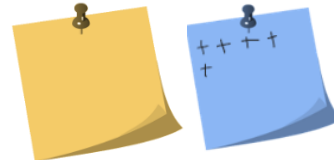
En plénière – 30'

Exposition des panneaux et conclusion

Désigner un rapporteur

Comment allons-nous travailler ?

Consignes

- Alimenter les cases :
 - Continuer à....
 - Plus de
 - Moins de
 - Commencer à
 - Arrêter de
- Utiliser un post-it jaune pour écrire vos commentaires et coller dans la case correspondante 
- Utiliser un post-it bleu pour accentuer une idée en y ajoutant un + / A coller à côté de l'idée correspondante 
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement 😊

Comment allons-nous travailler ?

Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8 personnes par table
- Les élus du collège communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens



Après 15 minutes, changement de table



4. Appel à candidature pour la CLDR



Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

➤ Réunions d'info-consultations villageoise :

- ~~Incourt~~ : mardi ~~25 mars, 19h30~~ – Maison de village d'Incourt
- ~~Piétrebais~~ : Mercredi ~~02 avril, 19h30~~ – Salle communale de Piétrebais
- **Opprebais** : Jeudi **10 avril, 19h30** – Espace Corlier
- **Sart-Risbart** : Mardi **15 avril, 19h30** – Maison de village de Sart-Risbart
- **Roux-Miroir** : Jeudi **24 avril, 20h00** – Maison de village de Roux-Miroir
- **Glimes** : Lundi **28 avril, 19h30** – Maison de village de Glimes



➤ Consultation du secteur associatif : Mardi **06 mai, 19h30** – Centre du Patrimoine et de la Ruralité

➔ Du **25/03/25** au **06/05/25**

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- **Enquête en ligne (version papier disponible) : ouverte jusqu'au 15 mai**



www.odrincourt.info



Les actualités de l'ODR

Bienvenue sur le site de l'Opération de Développement Rural
de la Commune d'Incourt

INCOURT
Opération de Développement Rural

Consultations Citoyennes

Mars - Avril 2025

Venez donner votre avis sur VOTRE commune et VOTRE village lors de l'une des consultations citoyennes !

Incourt : Mardi **25 mars, 19h30** - Maison de village d'Incourt
Piétrebais : Mercredi **02 avril, 19h30** - Salle communale de Piétrebais
Opprebais : Jeudi **10 avril, 19h30** - Espace Corlier
Sart-Risbart : Mardi **15 avril, 19h30** - Maison de village de Sart-Risbart
Roux-Miroir : Jeudi **24 avril, 20h00** - Maison de village de Roux-Miroir
Glimes : Lundi **28 avril, 19h30** - Maison de village de Glimes
Secteur associatif : Mardi **06 mai, 19h30** - Centre du Patrimoine et de la Ruralité



INCOURT
Opération de Développement Rural

Vous n'êtes pas disponibles à la consultation qui se déroule dans votre village ? Vous êtes les bienvenus à l'une des 4 autres soirées de consultations.
Aucune date ne vous convient ? Partagez votre avis via le **questionnaire en ligne**.

Etapes de mise en route de l'élaboration

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



Un lieu de dialogue, de propositions,
d'avis et de co-construction !

- **Organe consultatif** officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max)
- **Moteur du processus participatif** lié au PCDR, elle joue le **rôle de relais** entre la population et les élus **Commission qui remet des avis** pour aider la Commune dans ses choix pour le développement du territoire et la mise en œuvre des projets
- Un **Règlement d'Ordre Intérieur**
- **4 réunions par an** obligatoires
- **Suivi de la participation** : courriers de relance une fois par an aux membres en défaut + appel à candidatures si nécessaire

CANDIDATURE

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

- <https://www.odrincourt.info/developenez-membre-cldr.html>
- Candidature papier à remettre à M. DECART de l'Administration communale

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Qu'est-ce que la CLDR ?

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un **organe participatif (une commission d'avis)** composé de mandataires (quart communal) et de représentants de la population **qui souhaitent s'investir dans le développement de leur commune.**

Les membres de la CLDR ont pour objectifs de **jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux et d'accompagner les projets de l'Opération de Développement Rural (ODR)** mis en place par la commune.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se réunit en moyenne **une fois par mois** afin de co-construire le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et les futurs projets qui verront le jour dans la dizaine d'années à venir.

Composition

Parmi ses membres, un quart est désigné au sein du Conseil communal, les autres membres représentent les différents villages, les différentes classes d'âge et les différents milieux socio-économiques.

La composition officielle de la CLDR sera disponible ici lorsqu'elle sera constituée.

APPEL À CANDIDATURES

Vous avez envie de rejoindre la dynamique et d'intégrer un groupe de personnes qui co-construisent les projets pour l'avenir d'Incourt ?

Envoyez votre candidature pour devenir membre de la CLDR avant le 18/05/2025

ENVOYER
MA CANDIDATURE





merci

pour votre attention !

Consultation village n°3 – Village de Opprebais / Synthèse des résultats par thématique :

PARTIE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE - POINT D'ATTENTION :

Il est mentionné dans le PowerPoint de présentation au niveau du cadre naturel que : « *Aucun dispositif de lutte contre les inondations n'est renseigné au sein du village.* »

➔ Ce point est faux. En effet, il existe un bassin d'orage dans le village d'OPPREBAIS

VIVRE ENSEMBLE

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
- Fournir un enseignement de qualité - Accélérer la construction de la salle Moderna +/- - À soutenir les associations locales - Entretien des infrastructures existantes - Proposer des services liés au sport et à la culture	- Implication des jeunes dans la vie communale Activités pour les jeunes de 12 à 25 ans + activités pour les aînés +++ - Activités culturelles conviviales - Consultation citoyenne avant la mise en œuvre de gros projets + Logements pour les aînés et/ou intergénérationnels ++ - Communication et améliorer sa qualité, surtout concernant les activités des jeunes et des aînés → Ce point suscite une légère controverse dans l'assemblée, tout le monde n'est pas OK – le Bulletin communal est considéré comme bon et transmet les informations suffisantes	- Revoir le stationnement des voitures dans la rue de la Commune Créer une infrastructure pour aider les petits entrepreneurs +++++ Valorisation des maisons de village comme point de rencontre entre voisin + Dynamiser davantage ces lieux de vie grâce à des activités mixant les âges (aînés et jeunes) ++	Chiens sans laisse dans le village ++	Garer les voitures au milieu de la route ++

TRAVAILLER, SE DEPLACER, CONSOMMER

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Sécuriser les pistes cyclables +++++ • Valoriser et faire connaître les producteurs locaux ++	• Trottoirs dans toute la commune ++ • Redynamiser le marché du terroir et créer davantage de lien avec les producteurs locaux qui sont à valoriser +++++ • Petits commerces de proximité • Transports en commun avec une offre adaptée (horaire, gabarit du bus, etc.) ++++ • Soutenir l'activité économique principale de la Commune : l'agriculture +++	• Créer un parking pour l'école d'Opprebais pour régler les problèmes de stationnement +++++ • Créer un parking de délestage pour permettre le co-voiturage (Rond points de Glimes par exemple) + Créer un centre multimodal et rapprocher les arrêts du TEC ++ • Créer une plateforme Internet permettant des échanges entre citoyens afin de favoriser le covoiturage sur la commune	• Diminuer la vitesse des véhicules motorisés dans les cœurs de village - • Diminuer la circulation de transit dans les villages • Diminuer la vitesse des bus dans les rues d'Opprebais	

CADRE DE VIE

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Entretien le patrimoine incourtois : chapelles, églises, moulins, etc. + • Maintenir la ruralité du territoire et préserver les paysages ruraux +++	• Surveillance policière • Planter des arbres et des haies – Végétaliser davantage le territoire +++ • Aménager de nouveaux lieux de rencontres et de convivialité (exemple : parcs) • Installer davantage de poubelles et de bancs publics surtout le long des chemins et sentiers + entretenir et vider les poubelles régulièrement +++ • Sanctionner les incivilités Bassins d'orages pour prévenir les inondations • Aires de jeux pour tous les âges	• Rénover les maisons de village : Sart-Risbart, Roux-Miroir et Glimes • Entretien les clôtures et la végétation autour de la carrière + Mieux aménager le sentier tout autour + Entretien régulièrement le lieu + Manque de points de vue / Offrir un ou plusieurs points de vue sur la carrière → Créer une dimension de valorisation touristique du lieu avec comme point de départ la chasse Totemus existante +++++ • Prévoir un accès près de l'eau de la carrière • Préserver la zone humide du Pré St-Jean + • Fleurir les villages + • Créer un lieu de rencontres et de convivialité intergénérationnel au chalet du terrain de sport de Sart-Risbart	• Eclairage public (stopper l'éclairage à partir de 21h) +/- → Ce point suscite une légère controverse dans l'assemblée, tout le monde n'est pas OK avec ça	• Construire de nouveaux lotissements • Mettre les panneaux de signalisation à l'envers (Cf. travaux de Longpré vers le centre) • Mettre en vente ou à donner des biens privés devant les maisons

		• Animer et décorer les villages durant les fêtes de fin d'année • Créer des potagers et des compostes collectifs + Avoir des prescriptions urbanistiques coercitives qui visent à obliger d'installer des panneaux solaires sur les nouveaux projets ou de rénovation de maisons ++		
--	--	---	--	--